



RAPPORT D'ACTIVITÉ

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire





Introduction	4
Le Fonjep en institution	5
Vie institutionnelle	
Audiences	
Commissions	
Représentation externe	
Le Fonjep en gestion	9
Budget	
Pôle Gestion des postes Fonjep	
Pôle Solidarité Internationale	
Pajep	
Le Fonjep en région	23
Comités régionaux	
Le Fonjep en évolution	25
Modèles socio-économiques des associations	
De l'enquête Fonjep/Hexopée au comité de filière	
Commission prospective et rencontres Projep	
Baromètre des postes Fonjep	
Le Fonjep en adhésion	31
Le Fonjep en administration	33
Conseil d'administration	
Équipe	
Délégation régionale	

➔ INTRODUCTION

L'exercice 2022, marquée par une reprise encourageante des activités et un regain d'énergie pour le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire, témoigne d'une sortie progressive de la crise sanitaire. Toutefois, les difficultés de recrutement persistent pour les structures associatives, la conjoncture économique demeure fragile, et les conséquences de l'inflation commencent à se faire ressentir.

C'est dans ce contexte que les instances et équipes du Fonjep ont œuvré toute l'année pour soutenir les associations face aux enjeux et défis qui se posent à elles, et les accompagner pour anticiper les évolutions à venir du secteur. Nous vous présentons un aperçu complet des actions menées par le Fonjep dans ce rapport d'activité 2022.

En savoir plus
www.fonjep.org
rubrique
« nous connaître »

POSTES FONJEP

Les aides relatives aux postes Fonjep ont continué d'augmenter en 2022 avec 8 721 postes Fonjep en activité. 5 463 associations ont bénéficié d'au moins un poste Fonjep, dont 577 nouvelles associations. L'année 2022 est également marquée par la poursuite du dispositif « Fonjep Jeunes ». Ce sont 402 nouvelles associations qui en ont bénéficié en 2022.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'année 2022 signe la reprise d'activité pour l'ensemble des dispositifs de Solidarité Internationale géré par le Fonjep, avec deux nouveautés majeures pour ce pôle : la régionalisation de la sélection des projets des dispositifs jeunes JSI-VVSI et ISI et l'ouverture du dispositif VSI à la réciprocité, levier fort de rééquilibrage.

PAJEP

L'année a été importante en termes de rayonnement scientifique avec l'organisation du colloque « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? - France, années 1970- 1990 » qui a clôturé une longue série de séminaires et journées d'étude conçus au cours des 5 dernières années. L'année fut également marquée par la prise en charge de deux nouveaux fonds d'archives.

LE FONJEP EN RÉGION

Pour accompagner le secteur de jeunesse et d'éducation populaire au plus près des territoires, le Fonjep a organisé des élections régionales qui ont permis de nommer 16 binômes de délégués régionaux titulaires et suppléants. Ces derniers vont animer les comités régionaux avec les services déconcentrés de l'Etat pendant 3 ans dans les régions couvertes par le Fonjep.

Et puisque l'année était placée sous le signe de l'ambition et de la prospective, le Fonjep a continué son travail sur les modèles socio-économiques, a participé activement aux groupes de travail du comité de filière animation, et a déroulé son cycle Projep, les Rencontres de la Prospective pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire.

De plus, le Fonjep a été ravi de partager la première édition du baromètre des postes Fonjep, outil innovant permettant de mieux comprendre les postes Fonjep, les associations qui en bénéficient ainsi que leurs ressources humaines.

Collecter des informations sur la mise en œuvre du dispositif Fonjep à l'échelle nationale et régionale, améliorer la lisibilité et la visibilité du secteur, bâtir de nouvelles alliances, coconstruire les politiques publiques, contribuer à la réflexion sur les orientations à poursuivre afin de mieux répondre aux besoins et aux défis actuels, etc. C'est ainsi que le Fonjep, dans sa volonté de remettre l'éducation populaire au-devant de la scène, accompagne au quotidien le secteur de jeunesse et d'éducation populaire.

Guillaume RODELET

secrétaire général du Fonjep,
Fédération nationale Familles Rurales

Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI

déléguée générale du Fonjep

LE FONJEP EN INSTITUTION

Vie institutionnelle 6

Audiences

Commissions 7

Représentation
externe 8



→ VIE INSTITUTIONNELLE

Le conseil d'administration du Fonjep est composé à parité de représentants de l'État et des collectivités territoriales qui forment le collège institutionnel, et de représentants d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, qui forment le collège associatif. Le Fonjep est donc co-porté, coconstruit par les acteurs publics et par les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire.

En 2022, le conseil d'administration du Fonjep s'est réuni 6 fois, le bureau 5 fois.

Le bureau élu par le Conseil d'administration après l'Assemblée générale du 16 juin 2022 a été modifié à la suite de changements de représentants et d'élections. Fin 2022, il était composé comme suit :

Président
PATRICK CHENU
(MJC DE FRANCE)

Vice-président
du collège institutionnel
GILLES NEDELEC (DJPVA)

Vice-Président
du collège associatif
DOMINIQUE GARET (FCSF)

Secrétaire général
GUILLAUME RODELET
(FRFN)

Trésorier
LAURENT BRUNI (UFCV)

Trésorier Adjoint
VINCENT SEGUELA
(Léo LAGRANGE).

MEMBRES DE DROIT

GABRIELLE DE NADAILLAC
représentante de l'Agence
nationale de la cohésion
des territoires

**ANNE-CHARLOTTE
DOMMARTIN**
représentante du ministère
de l'Europe et des Affaires
Étrangères

CORINNE EHRHART
représentante
de la Direction générale
de la cohésion sociale

PAUL GERNIGON
représentant du ministère
de la Culture

CHLOÉ LOMBARD
représentante
de la Direction générale
des collectivités locales

LUCAS PEDROL-MARGALEY
représentant
du ministère de l'Europe
et des Affaires Étrangères.

MÉLANIE ROZES
représentante
de la Direction
de la jeunesse,
de l'éducation populaire
et de la vie associative.

ROMAIN SIAUD
représentant
de la Direction générale
des collectivités locales

MEMBRES ASSOCIATIFS

MARIANNE AUFFRET
(UNHAJ)

SALIM DIDANE
(MRJC)

MICKAËL HUET
(Ligue de l'enseignement)

→ AUDIENCES

6 septembre

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ANNE GÉRARD
conseillère en charge
de l'éducation artistique
et culturelle, du livre
et de la lecture, de la langue
française et de France

12 septembre

**SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGE DE L'ESS
ET LA VIE ASSOCIATIVE**
**ALEXANDRE
DIMECK-GHIONE**
conseiller spécial
BORIS MAZEAU
conseiller parlementaire
et budgétaire au cabinet
de madame Marlène
Schiappa, Secrétaire d'État
chargée de l'Économie
sociale et solidaire
et de la Vie associative

16 septembre

DJPVA
YVES BORÉO
délégué interministériel
à la Jeunesse
et à la mobilité des jeunes

3 octobr.

ÉLYSÉE
CYRIL MOURIN
conseiller sport,
engagement, jeunesse

13 octobre

**MINISTÈRE DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET LA COHÉSION DES
TERRITOIRES**
MARIE DEGREMONT
conseillère en charge
des discours,
de l'engagement
et de la jeunesse auprès
de Christophe Béchu,
ministre de la Transition
écologique et de la cohésion
des territoires

3 novembre

MATIGNON
ANNE MIQUEL VIAL
conseillère technique
jeunesse

7 novembre

**SECRÉTARIAT D'ÉTAT
ÉDUCATION NATIONALE
JEUNESSE**
SARAH EL HAIRY
secrétaire d'État chargée
de la Jeunesse et du SNU

8 novembre

**ASSOCIATION DES MAIRES
DE FRANCE**
MURIELLE FABRE
secrétaire Générale de l'AMF
(maire de Lampertheim, 67)
NELLY JACQUEMOT
responsable du département
action sociale, éducative,
sportive et culturelle



→ COMMISSIONS

COMMISSION TERRITOIRES

Elle s'est réunie à 6 reprises, dont 2 réunions en commission « restreinte » pour la préparation des assemblées électorales.

Objectif de travail

Animer le collectif des délégués régionaux élus et soutenir leur action locale.

Animée par

Michael DUVAL (MJC de France)
Dominique GARET (FCSF)

COMMISSION PROSPECTIVE

Elle s'est réunie à 18 reprises en 2022.

Objectif de travail

En amont et en aval de chaque rencontre Projep, la commission prospective a permis de préparer le cycle Projep.

Animée par

Patrick CHENU (MJC de France)

COMMISSION COMMUNICATION

Elle s'est réunie à une seule reprise en 2022 avec les référents « communication » issus de structures associatives de jeunesse et d'éducation populaire.

Objectif de travail

Créer un échange et une fluidité entre les différents pôles communication des associations composant le collège associatif.

Animée par

Guillaume RODELET
(Familles Rurales Fédération Nationale)

COMMISSION FINANCIÈRE

Elle s'est réunie à 3 reprises en 2022.

Objectif de travail

Proposer au bureau et au conseil d'administration des choix stratégiques (travaux, aménagements, informatique...).

Animée par

Laurent BRUNI (UFCV)

➔ REPRÉSENTATION EXTERNE

En plus de ces commissions et audiences, le Fonjep participe activement aux événements externes en lien avec l'éducation populaire. En animant des ateliers, en intervenant dans des tables rondes et en fournissant des articles, le Fonjep contribue à l'évolution du secteur de jeunesse et d'éducation populaire et renforce les liens avec ses partenaires.

27/29 jan. ● **LES RENCONTRES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE À MARSEILLE**
L'objectif de ces Rencontres est de valoriser les initiatives existantes et développer des actions artistiques et citoyennes.

8 fév. ● **L'AVIS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE) SUR « LES MÉTIERS DE LA COHÉSION SOCIALE » RÉDIGÉ PAR EVANNE JEANNE ROSE**
Cet avis met en avant l'importance de ces métiers dans notre société en contribuant à la construction de liens sociaux et à la lutte contre les inégalités. Il souligne la nécessité de mieux reconnaître ces métiers et de professionnaliser et de garantir des conditions de travail décentes pour les acteurs exerçant ces métiers. Le Fonjep a contribué à cet avis en apportant son expertise sur les métiers de l'éducation populaire et de la vie associative, qui jouent un rôle clé dans la cohésion sociale. Il a mis en avant l'importance de reconnaître les compétences et les savoir-faire acquis dans le cadre de l'engagement bénévole, ainsi que l'importance de soutenir les associations dans la professionnalisation de leurs salariés.

18 mars ● **LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE À POITIERS**
L'objectif de ces Rencontres est d'échanger, se former, dessiner l'avenir de l'éducation populaire, et lui donner de la visibilité dans les espaces publics. Animation par le Fonjep de l'atelier « Modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire : une équation en voie de résolution ».

1^{er} juil. ● **CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA VIE ASSOCIATIVE ORGANISÉE À DIJON, PAR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF BOURGOGNE-FRANCE-COMTÉ.**
Le Fonjep est intervenu lors de deux débats mouvants sur le thème « Le projet associatif à l'épreuve de la pérennité financière ? ». L'occasion de partager avec les participants, des éléments sur les modèles socio-économiques associatifs issus des travaux du Fonjep.

14/15 oct. ● **8^e CONVENTION NATIONALE D'ÉLISFA**
Le Fonjep a participé à la 8^e convention nationale d'Elisfa qui avait pour thématique « Les employeurs du lien social et familial face aux mutations du travail ». Moment de rencontre et de débat avec les employeurs des acteurs du lien social et familial pour une meilleure appréhension des enjeux et une réflexion prospective

18 oct. ● **CONGRÈS HEXOPÉE**
Baptisé « Hexopée, 50 ans d'engagement syndical avec l'éducation populaire », ce congrès a été l'occasion d'échanger sur les enjeux de nos secteurs, l'attractivité de nos métiers, la citoyenneté économique et l'importance de faire réseau.

nov. ● **PUBLICATION DANS LA REVUE ADMINISTRATION**
L'Association du Corps Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires du ministère de l'Intérieur publie depuis plus de 40 ans, la revue ADMINISTRATION, devenue la publication de référence de l'Etat territorial. Dans l'édition n°276 « Nos jeunes aujourd'hui » le Fonjep a participé avec l'article « Le Fonjep : un levier pour les projets de jeunesse et d'éducation populaire »

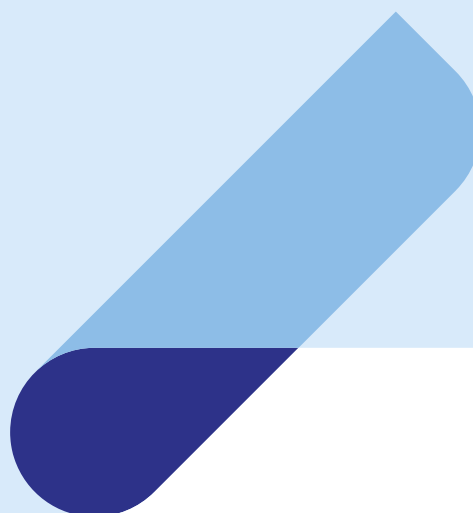
5 déc. ● **LES RENCONTRES NATIONALES DE L'IFMA**
Une journée de réflexion et d'échanges à destination des associations, de leurs partenaires et du monde de la recherche à laquelle le Fonjep a contribué par une intervention à la table ronde « La connaissance du monde associatif, un chantier à poursuivre » au côté de la Fondation Crédit Coopératif, l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, la Fondation de France, Le Mouvement Associatif et l'INJEP.



En savoir plus
www.fonjep.org
rubrique « nous connaître »

LE FONJEP EN GESTION

Budget	10
Pôle Gestion des postes Fonjep	12
Pôle Solidarité Internationale	16
Pajep	21



→ BUDGET

Karine Regnier, cheffe comptable kregnier@fonjep.org



Subventions conventionnées en 2022

81 415 166 €

Augmentation générale des subventions conventionnées Ministères de 12,55%, principalement liées à la subvention des postes FONJEP-Jeunes qui a doublé.



Charges de fonctionnement
(hors projet associatif)

1 514 808 €

En 2022, les charges de fonctionnement, augmentent en lien avec le retour du présentiel et le développement de l'extranet. Les postes qui augmentent sont :

- la maintenance
- les commissions territoires et prospective
- les frais de mission et déplacement
- la communication

- les salaires et charges liés à l'augmentation de la valeur du point
- la dotation aux amortissements
- l'impôt sur les sociétés.



Actions projet
associatif du Fonjep

236 726 €

Légère augmentation liée aux nouveaux travaux sur les PROJEP et à la reprise de la Commission Territoire avec les nouveaux délégués régionaux.



Financement provenant
des collectivités territoriales

6 029 005 €

Les collectivités baissent de 5,92%, lié au fait que des contrats de cofinancement liant le Fonjep, les associations et les collectivités locales ont été dénoncés.

SUBVENTIONS ALLOUÉES ET AUTRES RESSOURCES AU FONJEP

83 120 487 €

produits

SUBVENTIONS À REDISTRIBUER

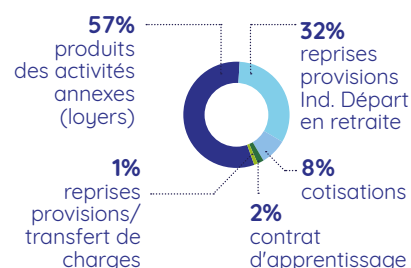
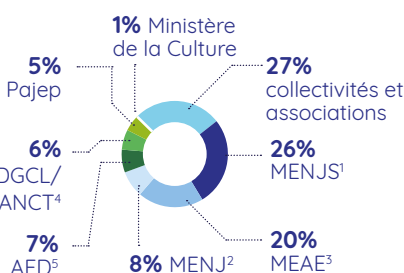
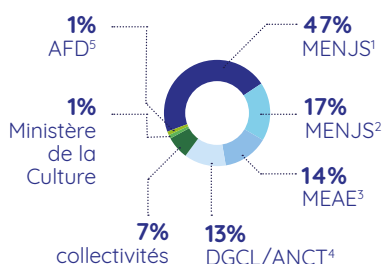
81 415 166 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

1 485 266 €

AUTRES RESSOURCES

220 055 €



charges

SUBVENTIONS « SOLIDARITÉ INTERNATIONALE »

11 137 060 €

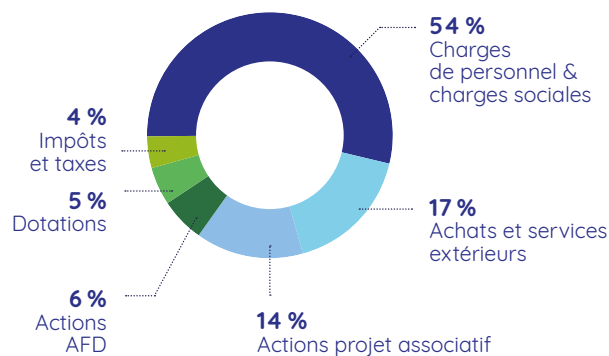
Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères (MEAE)
Projets jeunes (JSI / VVV-SI / ISI)
Volontariat de solidarité
internationale (VSI)

+ SUBVENTIONS « POSTES FONJEP »

70 278 106 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (RÉALISÉ)

1 711 172 €



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (DJEPVA - DGCS - CRIB et GUIDE ASSO)	38 088 761 €
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (DJEPVA Fonjep Jeunes)	14 328 000 €
Direction générale des collectivités locales (DGCL) / Agence Nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (Programme 147)	10 889 280 €
Collectivités et associations (toutes collectivités confondues)	6 029 005 €
Agence française de développement	518 500 €
Ministère de la Culture	424 560 €

1- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPVA/JEP - DGCS - CRIB - GUIDE ASSO)

2- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPVA/JEP - Fonjep Jeunes)

3- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

4- Direction générale des collectivités locales (DGCL) / Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (programme 147)

5- Agence française de développement



→ PÔLE GESTION DES POSTES FONJEP

⋮ **Frédéric Harstrich**
délégué général
adjoint
fhartsrich@
fonjep.org

Patricia Lecardez
assistante de gestion
plecardez@
fonjep.org

Mounira Kongbo
assistante de gestion
makongbo@
fonjep.org

Christelle Joubard
assistante de gestion
en alternance
cjoubard@fonjep.org

Les « postes Fonjep » sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ce dispositif permet de développer et de pérenniser un projet associatif dont la réalisation nécessite l'emploi d'un salarié permanent qualifié. Il vient essentiellement en appui des projets associatifs liés aux loisirs éducatifs des jeunes, à l'action sociale, à la culture, aux actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en milieu rural, à l'engagement associatif, etc.

Le Fonjep assure le versement de ces aides pour le compte de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), de la direction générale des collectivités locales - Agence Nationale de Cohésion des Territoires (DGCL/ANCT), du ministère de la Culture, et de l'Agence Française de développement (AFD) déléguée par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE).



8 721
postes Fonjep
en activité

+13 %
par rapport
à 2021



5 463
associations
ont bénéficié
d'au moins
un poste Fonjep

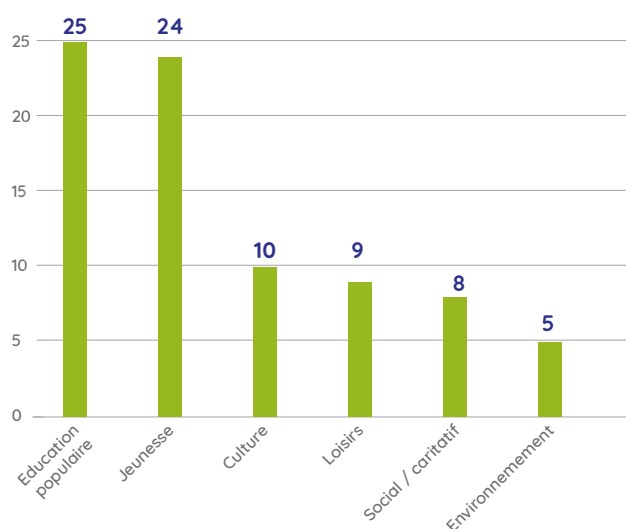
577
nouvelles
associations

+9 %
par rapport
à 2021

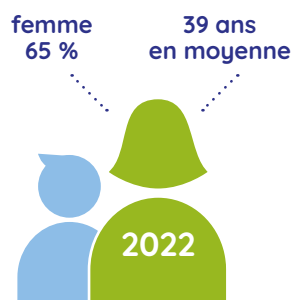
Sur ces **5 463 associations bénéficiaires** :

- **84 %** d'entre elles bénéficient d'au moins un poste subventionné par la DJEPVA
- **72 %** sont des associations locales
- **57 %** des associations bénéficiaires comptent moins de 10 salariés.
- **18 %** des associations sont implantées dans les quartiers prioritaires politique de la ville et **17 %** dans des zones de revitalisation rurales.
- Le budget annuel global médian des associations bénéficiaires : **411 827 €**

Thématiques dominantes des projets associatifs portés par les postes FONJEP



Profil type du salarié en poste FONJEP en 2022



53 % diplômée du 2^e ou 3^e cycle universitaire

en poste depuis 3 ans

215 182

salariés dont
8 721 postes Fonjep

40 salariés
(nombre moyen)

7 salariés
(Nombre médian)

856 179

bénévoles

157 bénévoles
(nombre moyen)

20 bénévoles
(Nombre médian)

125 871

volontaires

23 volontaires
(nombre moyen)

2 volontaires
(Nombre médian)

Répartition des postes Fonjep et Fonjep Jeunes par région

- Les postes Fonjep
- Dont postes Fonjep Jeunes



* = sur ce territoire les postes nationaux et régionaux sont comptabilisés ensemble

Zoom sur les Fonjep Jeunes 2022

Dans le cadre du Plan de relance, le gouvernement a mis en place une nouvelle aide, le dispositif « FONJEP Jeunes » pour permettre le soutien de 1000 postes jeunes en 2021. Ce dispositif a été renouvelé en 2022 avec 1000 postes Jeunes et s'est clôturé au 30 avril 2023.

Destiné aux associations d'utilité sociale, notamment dans les champs de l'éducation, de l'animation, de l'engagement ou de la cohésion sociale, ce dispositif a pour objet d'aider à la pérennisation des projets associatifs. C'est une aide de 7 164 € attribuée, par an, sur une durée de 3 ans, pour les associations qui recrutent un jeune de 18 à 30 ans, quel que soit son niveau de diplôme, de qualification ou d'expérience.

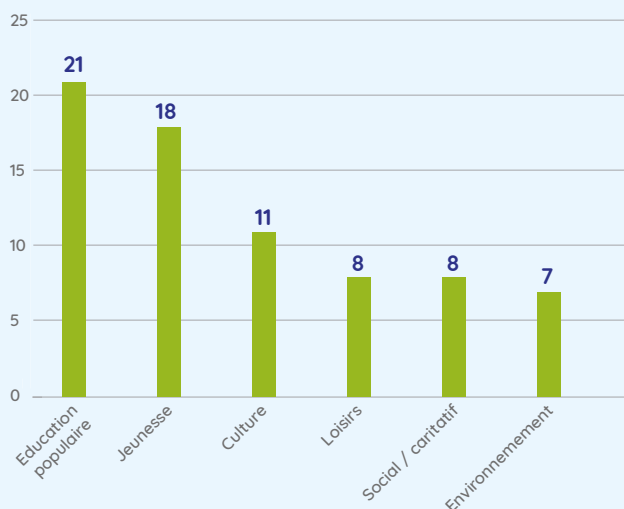
Des "appels à manifestation d'intérêt" ont été publiés dans chaque région, et le Fonjep comptabilise en 2022 **1801 postes Jeunes**, répartis sur **1 599 associations**.

402 nouvelles associations ont bénéficié d'un poste Fonjep Jeunes en 2022, ce qui porte à **868 nouvelles associations** ayant bénéficié d'un poste Fonjep Jeunes depuis 2021.

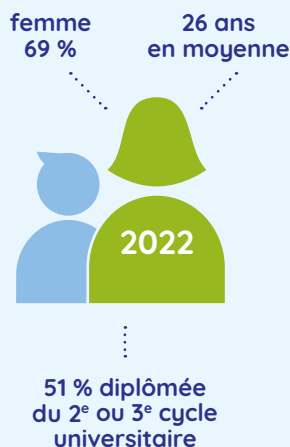
Sur ces **1 599 associations bénéficiaires** :

- **69 %** sont des associations locales
- **57 %** des associations bénéficiaires comptent moins de 10 salariés.
- **12 %** des associations sont implantées dans les quartiers prioritaires politique de la ville et **24 %** dans des zones de revitalisation rurales.
- Le budget annuel global médian des associations bénéficiaires : **352 114 €**

Thématiques dominantes des projets associatifs portés par les postes FONJEP



Profil type du salarié en poste FONJEP en 2022



66 600

salariés dont
1 801 postes Fonjep

42 salariés
(nombre moyen)

7 salariés
(Nombre médian)

167 274

bénévoles

105 bénévoles
(nombre moyen)

20 bénévoles
(Nombre médian)

63 226

volontaires

40 volontaires
(nombre moyen)

2 volontaires
(Nombre médian)

→ SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Julie Revol
responsable du pôle
solidarité internationale
jrevol@fonjep.org

Claire Beauquier
chargée de mission
solidarité internationale
cbeauquier@fonjep.org

Marwa Frawes
chargée de mission
solidarité internationale
mfrawes@fonjep.org

Laure Kimbimbi
chargée de mission
solidarité internationale
lkimbimbi@fonjep.org

En lien avec ses partenaires, le Fonjep assure la gestion financière et opérationnelle, ainsi que la promotion de plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD) visant à favoriser les engagements volontaires et solidaires à l'international autour d'échanges interculturels collectifs, solidaires et durables.

Le budget total du pôle Solidarité Internationale (hors fonctionnement) est de **10 842 855 €** réparti comme suit :

1/ 7 080 190 € POUR LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI)

Qu'est-ce que c'est ?

Le VSI a pour objet l'accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Les domaines d'intervention peuvent porter sur : l'enseignement, l'action sanitaire et sociale, l'information et la communication, le développement durable, la gestion de projet...

€ 6 461 747 €
ont été dépensés pour le VSI au cours de l'année 2022

1. +19 % par rapport à 2021

2. contre 304 en 2021, soit + 126%


1 454¹
volontaires étaient en mission


688²
débutaient leur mission dans l'année

Profil des volontaires


61 % **39 %**

72
pays d'intervention

Principaux lieux de mission



Cambodge



Madagascar



Inde

Zoom sur l'ouverture du VSI à la réciprocité

La nouveauté majeure de ce dispositif est la possibilité, depuis décembre, d'accueillir des volontaires de solidarité internationale en France au titre de la réciprocité auprès d'ONG, de collectivités territoriales ou encore d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Cette dimension du volontariat du Sud vers le Nord permet, entre autres, de rééquilibrer la politique de coopération française. Nous comptabilisons d'ores et déjà 72 premières missions prévues par les associations agréées.

Perspectives du VSI

Le Fonjep se donne pour objectif de soutenir et accompagner la mise en place de la dimension réciproque du dispositif.

Gestion de la Caisse des Français de l'Etranger (CFE)

Pour le dispositif VSI, le Fonjep assure le suivi et la gestion de la couverture sociale des volontaires de solidarité internationale et de leurs ayants droits. L'aide accordée par l'Etat pour la couverture sociale des VSI est plafonnée à 390 € par volontaire par mois, le reste étant à charge des associations agréées. Pour cela tous les trimestres, le Fonjep assure le versement des cotisations sociales (maladie, maternité, invalidité, décès, Accident du travail et vieillesse) auprès de la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) qui prend le relais de la Sécurité Sociale en cas d'expatriation.

Au titre de l'année 2022, le Fonjep a versé à la CFE 3 643 781 € de cotisations sociales pour les volontaires dont un reste à charge de 319 088 € pour les associations agréées.

2/ 1 500 000 €
POUR LES PROJETS
JEUNES (JSI VVSI)

Qu'est-ce que c'est ?

Les programmes « Jeunesse et solidarité internationale » (JSI) et « Ville, vie, vacances et solidarité internationale » (VVSI) permettent à des groupes de jeunes français et étrangers, accompagnés par une association française ou locale, de participer à des rencontres interculturelles autour d'une action de solidarité internationale en France ou à l'étranger.



895*

jeunes ont bénéficié
de la subvention
du JSI ou du VVSI
avant l'apparition
de la crise



116

projets ont
été réalisés,
dont 67 JSI
et 49 VVSI



45 %

55 %

* + 165 % par rapport à 2021



25

pays éligibles à l'aide
publique au développe-
ment (situés en Afrique,
en Amérique du Sud
et en Asie). Les pays
où se sont déroulés
le plus de projets
JSI/VVSI sont le Maroc
et le Sénégal



925 110 €

ont été dépensés dans le cadre des dispositifs
JSI/VVSI pendant l'année 2022

3/ 800 000 € POUR LES PROJETS JEUNES INITIATIVES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ISI)

Qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI) permet d'obtenir une subvention de 4 000 € maximum pour un projet d'éducation à la solidarité internationale, à l'interculturalité et à l'engagement citoyen porté auprès des jeunes (jusqu'à 30 ans).

Lancé en juin 2020 dans le contexte de la Covid-19, l'appel à initiatives ISI a permis, dans le contexte de fermeture physique des frontières, de continuer à soutenir l'échange interculturel et l'engagement des jeunes dans des projets communs de solidarité internationale, et d'expérimenter de nouvelles formes d'agir durant l'été 2020. Dans un contexte sanitaire freinant encore la reprise des mobilités internationales, et au regard du bilan positif de l'ISI 1, l'initiative a pu être renouvelée en 2021 et 2022 et transformée en initiative pérenne.

Zoom sur la régionalisation des dispositifs jeunes JSI-VVSI et ISI

L'année 2022 a marqué un tournant dans l'évolution des dispositifs de jeunesse et de solidarité internationale ISI et JSI-VVSI avec la régionalisation de la sélection des projets. Pour cela, le Fonjep a lancé deux appels à manifestation d'intérêt au cours de l'année afin de sélectionner une association par région pour réaliser un travail de coordination de la sélection des projets et d'animation des dispositifs sur les territoires auprès des associations et des jeunes bénéficiaires.

Ainsi, la sélection se fait désormais au niveau régional et non plus au niveau national et le Fonjep bénéficie dans chacune des 18 régions d'une structure associative qui appuie le déploiement de ces dispositifs sur les territoires.



17 023
jeunes bénéficiaires



201
projets soutenus



20 000 €
annuel par association
coordinatrice

18

associations
coordinatrices
en région



587 929 €
de subvention globale
ont été attribués

Perspectives des dispositifs jeunes ISI et JSI-VVSI
Une animation des coordonnateurs régionaux sera lancée par le Fonjep avec pour objectif de mobiliser tous les acteurs concernés par la mise en œuvre de ces dispositifs jeunesse.

Structures en appui à la coordination et l'animation des dispositifs de Jeunesse et de Solidarité Internationale ISI et JSI-VVSI

RÉGION	STRUCTURE COORDINATRICE	RÉFÉRENT COORDINATION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	UFCV LOIRE	CYRIL HORTALA
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL	BRIAN GUYOT
BRETAGNE	RÉSEAU BRETAGNE SOLIDAIRE	MARTIN LOZIVIT
CENTRE-VAL-LOIRE	CENTRAIDER	CHARLOTTE BOURILLON
CORSE	FALEP LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	MURIEL VESPIRINI
GRAND EST	GRAND EST SOLIDARITÉS ET COOPÉRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT (GESCOD)	MARION CLASQUIN
GUADELOUPE	KARIB HORIZON	MATHIEU BALAGNE
GUYANE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT GUYANE 975	WILLY CHARLES-NICOLAS
HAUTS-DE-FRANCE	LIANES COOPÉRATION	HUGO COSTE ET CLAIRE LIGNY
ILE-DE-FRANCE	LEO LAGRANGE ET PAR LE MONDE	ÉLORA HERVÉ ET LAURENT ARNOULT
LA RÉUNION	CRAJEP LA RÉUNION	PAULINE DELHUMEAU
MARTINIQUE	CEMEA MARTINIQUE	LAËTITIA MARIE-LUCE
MAYOTTE	ÉMANCIPER	MAYOTTE SHAIMAT BINTI
NORMANDIE	HORIZONS SOLIDAIRES	ARTHUR LECLERC
NOUVELLE-AQUITAINE	SO COOPÉRATION	AURÉLIE GODIN
OCCITANIE	OCCITANIE COOPÉRATION	AURÉLIE BOUNIORT
PAYS DE LA LOIRE	PAYS DE LA LOIRE COOPÉRATION INTERNATIONALE	MAUD BEGUIN ALLÉGRO

**12**

associations lauréates pour des projets
de déploiement de missions de volontariat VEC
qui se sont clôturés en décembre 2022.

4/ 1 075 000 €

POUR LE VOLONTARIAT D'ÉCHANGES ET DE COMPÉTENCES (VEC)

Qu'est-ce que c'est ?

Il se veut comme une catégorie de missions de volontariat pouvant prendre plusieurs formes tout en conservant la notion d'échange et de transfert de compétences spécifiques (et/ou expertise) comme élément central. Il a vocation à attirer des profils qui ne peuvent s'engager sur une longue durée, et qui souhaitent néanmoins s'in-

Exemple d'action

L'ONG Planète urgence qui axe le VEC sur le volontariat en entreprise, a mobilisé des partenariats avec France Télévisions, EDF etc. pour faire du mécénat de compétences avec leurs salariés, au bénéfice d'une ONG internationale. Ainsi, le VEC permet de répondre à des enjeux plus globaux comme la crise dans le monde du travail, la quête de sens des salariés ou la pérennisation de l'engagement.

Susciter et animer une communauté VEC et valoriser le dispositif auprès des entreprises afin d'appuyer la montée en charge de l'engagement des salariés. c'est l'ambition du Fonjep

Par ailleurs, le Fonjep verse également un financement de 75 000 € pour un projet complémentaire à celui de l'appel à projets VEC, porté par l'association UNION REMPART. Ce projet porte sur de la coopération internationale à travers la mise en place de chantiers de bénévoles internationaux de restauration du patrimoine et travaille à la pertinence du patrimoine culturel pour agir en faveur de la mobilité des jeunes, de la solidarité internationale, et du développement des sociétés civiles.

**218 184 €**

de financements ont été attribués en 2022
(soit 30% des financements accordés), 60%
ayant été versé en 2021 pour un montant
de 436 369,51 € et le versement des 10%
est lui prévu pour 2023

**15**

associations
sélectionnées
en novembre
2022 pour
des projets qui
démarrent en
janvier 2023.

**1**

séminaire

5/ 649 422 € POUR LES POSTES FONJEP ECSI

Qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif Fonjep ECSI permet de cofinancer des postes de titulaires dans des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire afin de développer auprès du grand public des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions de citoyenneté, de solidarité internationale et de développement.

Exemples de mode d'intervention des associations porteuses d'un poste Fonjep ECSI :

- Sensibilisation dans l'espace public ou dans le cadre d'événements grand public
- Sensibilisation en milieu éducatif (éducation formelle ou périscolaire)
- Formation d'acteurs relais
- Accompagnement de projet ou de porteurs de projet
- Plaidoyer – Interpellation de décideurs
- Création et diffusion d'outils pédagogiques.

 **527 000 €**
annuel par association
coordinatrice

64 postes attribués

592 674 personnes touchées
par ces interventions

Perspectives ECSI

Le Fonjep porte la volonté de voir la valeur de l'aide Fonjep ECSI augmenter et aimerait susciter des animations régionales des associations porteuses de ces postes.

Zoom sur l'articulation France Volontaires – Fonjep

Depuis 2021, une convention partenariale est signée entre France Volontaires et le Fonjep. Elle concrétise le besoin de travailler conjointement sur les questions de solidarité internationale, en tant que gestionnaire du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ainsi, France Volontaires est désormais mobilisé sur la majorité des programmes gérés par le pôle solidarité internationale du Fonjep, et participe à la promotion des dispositifs ISI et JSI-VVVSI dans les territoires, ainsi qu'à la capitalisation et à l'accompagnement des associations qui envoient des volontaires en VEC. En tant que plateforme française du volontariat, il participe également à la mise en œuvre des évolutions relatives au VSI, y compris dans sa dimension réciproque, en organisant des groupes de travail. Par ailleurs, France Volontaires et le Fonjep ont respectivement intégré les conseils d'administration de chacun.

Les perspectives de partenariat autour d'autres projets restent d'actualité, dès lors que le Fonjep et France Volontaires réunis contribuent à la citoyenneté, la solidarité internationale et le développement.

En savoir plus

www.fonjep.org
rubrique « solidarité
internationale »



→ PAJEP

Jonathan Landau
chargé de mission
pajep@fonjep.org

Le Pajep est le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Il est régi par une convention signée par six partenaires dont le Fonjep et l'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep). L'État (Service interministériel des Archives de France, direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la vie associative), les Archives départementales du Val-de-Marne et les Archives nationales sont également partie prenante du dispositif.

COLLOQUE « DE L'ANIMATION NATURE À L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ? FRANCE - ANNÉES 1970-1990 » (30-31 MARS 2022)

C'est dans l'auditorium de l'auberge de jeunesse Yves Robert que s'est tenu l'évènement final de l'opération scientifique lancée par le Pajep en 2016.

Conduit par Laurent Besse et Dominique Bachelart (IUT de Tours), le colloque a montré et donné à voir toute la diversité des initiatives et pratiques éducatives en matière de nature et d'environnement depuis les années 1970, y compris grâce à une initiative unique de mise à disposition d'archives hors de leurs murs.

Le colloque a bénéficié du soutien et de l'engagement de plusieurs partenaires aux premiers rangs desquels figurent l'Adajep.

L'année 2023 permettra de poursuivre la diffusion de la très riche matière accumulée par ce cycle de recherche.

19
heures d'enregistrements

5
séances plénières

7
séances d'ateliers

11
fonds d'archives exposés

25
chercheurs et autant de témoins et acteurs invités

15
partenaires impliqués, dont 5 associations

1
fonds d'archives inédit de 22 ml confié aux Archives nationales

208
personnes présentes sur les deux jours

1
montage d'archives audiovisuelles

une quarantaine d'associations et une vingtaine d'établissements de recherche représentés

1
film d'archives original projeté

4 000
vues cumulées au lendemain de la retransmission des séances plénières

2 000
vues cumulées depuis leur publication définitive

1
film promotionnel

PARUTION DE L'OUVRAGE VOIR, JUGER, AGIR. ACTION CATHOLIQUE, JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE (1945-1979) AUX PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

Le 12 mai 2022 est sorti le 3^e ouvrage issu des manifestations scientifiques du Pajep. Il s'agit de la première synthèse globale et comparative de différents mouvements de jeunesse de l'Action catholique (Jeunesse ouvrière, agricole, étudiante ou indépendante chrétienne), qui jusqu'alors avaient été étudiés de manière séparée et inégale.

En s'appuyant sur des fonds d'archives massifs, l'ouvrage, piloté par Bernard Giroux, revisite ces mouvements grâce à une approche transversale, en posant de nouvelles questions et en privilégiant une approche par le bas.

L'ouvrage a reçu le soutien de l'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep) et du Fonds de dotation CNAHES-Françoise Tétard. Un travail de diffusion et de recension a été mené avec l'appui du Fonjep et du comité scientifique du Pajep.

CLASSEMENT ET TRANSFERT DE DEUX NOUVEAUX FONDS D'ARCHIVES AUX ARCHIVES NATIONALES

Le premier est celui de l'association Passion, dissoute en 2022. Son traitement a bénéficié du concours d'une archiviste stagiaire, des Archives nationales ainsi que des bénévoles de l'association.

Passion était un cabinet d'études associatif fondé en 1987 spécialisé dans les questions socio-culturelles, auteur d'une centaine d'études sur l'immigration, l'alphabétisation, les quartiers populaires ou les problématiques de logement.

Le deuxième est celui de l'association Jeunesse et reconstruction. Son traitement a nécessité l'installation permanente au siège de l'archiviste en stage pendant plusieurs mois.

Jeunesse et reconstruction est une association de chantiers de jeunes volontaires fondée en 1948.

Les chercheurs et toutes les personnes intéressées par la question peuvent aujourd'hui s'emparer de cette nouvelle matière historique comprenant affiches, tracts, comptes rendus, rapports et photographies.

L'apport de l'Adajep

L'Adajep regroupe les organisations et personnes physiques qui ont déposé leurs fonds d'archives au Pajep pour leur permettre de participer à la gestion et à la valorisation des fonds conservés. Elle assure, pour ce faire, un lien entre l'archiviste du Pajep et les mouvements et militants et coopère avec les services d'archives pour susciter l'identification, la collecte, le référencement et la valorisation de toutes les archives issues du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire. Elle porte en particulier le projet « L'histoire se construit aujourd'hui » incarné par les fiches Mémojep.

Perspectives

Ces opérations clôturent plusieurs années de projets ambitieux portés par le Pajep. Actuellement, le pôle réalise un travail avec ses partenaires destiné à consolider ses éléments structurels et à définir de nouvelles thématiques de travail. À titre d'exemple, un travail est mené pour la réécriture des statuts de l'Adajep et pour la structuration et l'élargissement du comité scientifique du Pajep. Dans le cadre de ce comité scientifique, le Pajep étudie aussi de nouvelles thématiques porteuses : l'éducation populaire et le média radio, l'éducation populaire aux prises avec les territoires ruraux ou la prise en compte du handicap par les associations.

1

nouveau
témoignage
oral

4

nouveaux films
d'archives
mis en ligne

2

nouvelles
fiches
Mémojep¹

LE FONJEP EN RÉGION

Comités régionaux 24

23

→ COMITÉS RÉGIONAUX

Du 20 mai au 7 juin 2022, se sont tenues 16 assemblées électives régionales qui ont permis de désigner les nouveaux délégués régionaux et suppléants sur l'ensemble des régions couvertes par le Fonjep (Métropole, Corse, Guadeloupe, Martinique et La Réunion). Ces assemblées électives ont été l'occasion de rappeler les métiers du Fonjep et ses dispositifs, et d'éclairer sur les enjeux régionaux.

La nouveauté de cette mandature, c'est qu'elle voit apparaître un système de binôme titulaire-suppléant pour répondre aux exigences de la feuille de route votée en décembre 2021 et à laquelle ont contribué les administrateurs, les précédents délégués régionaux et les services déconcentrés de l'Etat. Ce nouveau système permet de mélanger les sensibilités du Fonjep par des enjeux croisés liés à l'éducation populaire, à la solidarité internationale, à la culture, etc.

Les 16 binômes élus en assemblées et validés en conseil d'administration du 8 juin 2022 vont ainsi durant 3 années coanimer les comités régionaux avec leurs homologues des services déconcentrés de l'Etat (DRAJES). Les comités régionaux du Fonjep sont un espace de dialogue et de confiance où les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les collectivités et les services de l'Etat peuvent se réunir autour de la table afin de discuter des

enjeux de leur territoire et partager leurs actualités.

Les thématiques de travail sont choisies par les membres des comités régionaux. Elles ne sont pas encore définitivement établies, car les comités régionaux sont en cours d'installation. Toutefois nous pouvons d'ores et déjà en identifier les grandes lignes :

- L'engagement dans la vie associative, et tout particulièrement l'engagement des jeunes
- La mise en place de dynamiques partenariales et territoriales Les modèles socio-économiques des associations
- L'articulation avec les travaux menés au sein du Comité de filière Animation
- La co-construction des politiques publiques entre les élus, les services de l'Etat et les associations
- La couverture et l'équité territoriale des postes Fonjep.

183
participations
aux comités
régionaux

8
comités
régionaux
installés

425
membres
des comités
régionaux

16
régions
couvertes



LE FONJEP EN ÉVOLUTION

Modèles socio-
économiques des
associations

26

De l'enquête
Fonjep/Hexopée
au comité de
filière

27

Commission
prospective et
rencontres Projep

28

Baromètre des
postes Fonjep

30

25



➔ MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire font face à des évolutions majeures qui bousculent leur modèle socio-économique. C'est pour cela que le Fonjep, mène depuis plus de 7 ans, avec le Cnajep, un programme ambitieux de réflexion et d'action sur la question des modèles socio-économiques (MSE) des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Deux éclairages sont retenus pour 2022 : le dispositif d'appropriation et de formation porté dans les Hauts-de-France, et l'avancée de la recherche participative menée par Jean Louis Laville et ses équipes.

En savoir plus
www.fonjep.org
rubrique « modèles socio-économiques »

DISPOSITIF D'APPROPRIATION ET DE FORMATION PORTÉ DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Dans la continuité des webinaires de sensibilisation, un dispositif expérimental est mené dans les Hauts-de-France de septembre 2021 à mars 2022, avec le soutien de l'État, du conseil régional, du Fonjep, du Mouvement associatif, du Crajep, de la Fédération des Centres Sociaux, et de l'Adasi. Il vise à sensibiliser et former les réseaux d'accompagnement de la vie associative dans la région, avec une moitié des participants issus des réseaux de jeunesse et d'éducation populaire.

Ce dispositif repose sur trois axes :

Acculturer au sujet des MSE

Il vise à mobiliser les acteurs associatifs sur ce sujet, et mettre à leur disposition un premier socle de connaissances et de compétences par la création d'outils « fiches repères ». Les activités ont pris la forme d'animation et de temps d'échanges avec les acteurs de l'accompagnement (InterDLA, Guid'Asso, CREAP, CRESS) et de contributions à la plateforme d'e-learning portée par la Chair'ESS.

Amorcer la montée en compétence

Ce deuxième axe vise à former et outiller les têtes de réseau associatives sur les MSE. Un parcours de « form'action » a été mis en place avec une formation expérimentale, la réalisation d'un état des lieux organisationnel et la définition d'une feuille de route à trois ans. Le but est de transférer la compétence de l'accompagnement, et, à terme, de favoriser l'essaimage des MSE auprès de leurs adhérents et des acteurs locaux.

Lancer une dynamique d'échanges et de capitalisation

L'objectif est de favoriser l'émergence d'une communauté apprenante sur le sujet et de faire vivre la thématique sur le territoire, en renforçant les relations stratégiques partenariales entre porteurs de projet et en proposant un calendrier de temps d'échanges dédié en région.

Les enjeux identifiés pour ce dispositif expérimental étaient de consolider les partenariats stratégiques régionaux entre têtes de réseau et partenaires institutionnels, et de permettre une capitalisation afin de contribuer à la réalisation d'un focus territorial, sous forme de fiches.

APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

De 2018 à 2021, une étude exploratoire a été menée, par Jean-Louis LAVILLE, ses équipes et les têtes de réseau associatives membres du collège associatif du Fonjep, sur les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire, permettant de mieux comprendre les comportements économiques des associations en analysant l'origine, le mode d'échange, le type de relation et les motivations d'attribution des ressources.

En 2021 et 2022, une recherche participative a été menée avec une équipe mixte (chercheurs et têtes de réseau associatives) pour travailler sur les modèles socio-économiques. Cette approche participative visait à favoriser une culture commune entre les chercheurs et les acteurs. Les résultats de l'étude ont été confrontés aux réflexions des réseaux pour dégager des pistes d'actions, qui ont été triées et approfondies avant d'être regroupées en typologies. Trois thématiques ont été retenues en lien avec la réciprocité dans les équilibres socio-économiques : **le bénévolat, les coopérations territoriales et les régulations publiques**. Des grilles d'analyse ont été construites collectivement pour chaque thème, ce qui permet d'avoir un outil d'auto-analyse, de diagnostic interne et d'argumentation lors de discussions avec les partenaires.

Ces travaux ont été présentés lors de l'assemblée générale du Fonjep en 2022 sous forme d'ateliers afin que l'ensemble des partenaires présents puissent interroger leur modèle socio-économique tout en s'outillant au service du projet associatif. Le résultat des travaux issus des ateliers de l'assemblée générale du Fonjep donnera lieu à un livret de synthèse et de témoignages en 2023.

Livret sur les modèles socio-économiques

Le premier livret sur les MSE est paru en octobre 2019 et témoigne des expérimentations menées par les 4 équipes de recherches : Atémis, la Fondation Maison des sciences de l'Homme, le Lisra et le Rameau. En 2023, le Fonjep vous proposera un second livret qui présentera un bilan des travaux, des nouvelles grilles d'analyse pour s'outiller et expérimenter et des ressources pour aller plus loin dans la connaissance des MSE.

→ DE L'ENQUÊTE FONJEP/HEXOPÉE AU COMITÉ DE FILIÈRE

En 2022, le Fonjep et Hexopée ont mené une seconde enquête auprès de leurs réseaux et adhérents pour évaluer la situation du recrutement et les besoins dans le secteur de l'Education populaire. Cette enquête a recueilli les préoccupations de 1 283 participants et alerte sur les conséquences de l'inflation et de la pénurie de salariés pour l'activité des structures.

Les résultats de la première édition de cette enquête, lancée en 2021 et comptabilisant 1 367 répondants, ont conduit le Fonjep et Hexopée à interpellier les pouvoirs publics pour obtenir une reconnaissance des métiers de l'Education populaire. Cette action a donné lieu à des initiatives telles que le lancement des Assises de l'Animation, ainsi que l'installation de mesures importantes.

Causes des difficultés de recrutement

Les principales raisons citées par les répondants sont la **rémunération (18%)**, le **temps partiel (15%)**, le **manque de formation des candidats (15%)**, les **horaires des postes proposés (14%)**, les **perspectives d'évolution trop réduites (14%)**, et les **difficultés d'accessibilité des formations (11%)**. Les répondants mettent davantage l'accent sur les horaires proposés (34%) et la rémunération et les perspectives d'évolution (24%).

À la suite de la clôture de ces Assises en février 2022, Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, a annoncé la création d'un comité de filière de l'animation qui s'est tenu pour la première fois en octobre à Paris. Tous les acteurs du secteur, y compris les financeurs, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire et de jeunesse, syndicats d'employeurs et de salariés, associations familiales et de parents d'élèves, représentants de l'État, ont été invités à y participer pour impulser une évolution structurelle de la filière animation.

Huit groupes de travail ont ainsi été mis en place : « Délégation et coopération public-privé », « Formation professionnelle initiale et continue », « Emploi, rémunération et parcours dans l'animation professionnelle », « Observatoire de la filière », « Prévention et lutte contre les violences et les incivilités », « Handicap et inclusion » et « SNU ». Le Fonjep, en tant qu'organisme financeur, siège au bureau de ce comité de filière de l'animation afin de suivre la globalité des travaux et de pouvoir le cas échéant financer une expérimentation qui apparaîtrait nécessaire dans le cadre des travaux et résolutions du comité de filière.



→ COMMISSION PROSPECTIVE ET RENCONTRES PROJEP



Découvrez le livret synthétique des 10 premières rencontres PROJEP.

A l'occasion du changement de présidence du Fonjep en 2020, la feuille de route du président a marqué une volonté d'interroger les défis majeurs auxquels étaient confrontées les associations : défis en matière de transitions, numérique, écologique, démocratique mais également défis économiques et précarisation des projets associatifs. C'est ce qui a conduit à la création de la commission prospective du Fonjep. De nouvelles thématiques sont abordées et questionnées sous le joug du monde de la jeunesse et de l'éducation populaire. Cette commission prospective a pour objet de construire les rencontres PROJEP.

Comment allier l'accompagnement de la professionnalisation des associations, qui a été la colonne vertébrale du Fonjep ces cinquante dernières années, à l'accompagnement vers une plus grande qualification des professionnels, afin d'aller vers une éducation populaire à la hauteur des enjeux et des complexités du monde actuel ? Comment, en partant de la dimension patrimoniale du Pajep (Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire), apporter un éclairage sur les problématiques contemporaines, en les nourrissant des singularités développées par les différents mouvements de l'éducation populaire ?

Quelles alliances pourraient faire les associations, quels partenariats développer, quelles expérimentations déployer pour résister à cette marchandisation de notre secteur ?

Enfin, quelle articulation entre l'action du Fonjep et les politiques publiques territoriales, pour en améliorer les effets leviers ?

Ces réflexions, il ne s'agit pas de les porter seul, mais bien en coopération avec les acteurs concernés, au premier rang desquels les pratiquants de la cogestion quotidienne que sont les membres du conseil d'administration, mais plus largement avec les coordinations associatives, les syndicats d'employeurs, les instituts de recherche, etc.

Patrick CHENU, président du Fonjep disait dans son rapport moral 2021 « Il est, à mon humble avis, de notre responsabilité collective de veiller à ce que ce formidable instrument qu'est le Fonjep, qui accompagne depuis près de six décennies l'émergence de réponses associatives en matière de jeunesse et d'éducation populaire, reste au plus près des enjeux et le plus en phase avec les besoins réels des associations », et c'est l'objet même de la commission prospective.

La commission prospective s'est réunie à 18 reprises en 2022, en amont et aval de chaque rencontre. Elle a vu naître un processus singulier qui a permis de créer des coopérations inédites. Chaque commission prospective est appuyée techniquement par l'équipe du Fonjep.

Zoom sur les rencontres PROJEP

À l'occasion du changement de présidence du Fonjep en 2020, la feuille de route du président a marqué une volonté d'interroger les défis majeurs auxquels étaient confrontées les associations : défis en matière de transitions, numérique, écologique, démocratique mais également défis économiques et précarisation des projets associatifs. C'est ce qui a conduit à la création de la commission prospective du Fonjep. De nouvelles thématiques sont abordées et questionnées sous le joug du monde de la jeunesse et de l'éducation populaire. Cette commission prospective a pour objet de construire les rencontres PROJEP.

Baptisé PROJEP au sens de « Prospective pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire », ce cycle de rencontres est donc né de la volonté de contribuer à tracer la feuille de route 2023 -2025 du FONJEP, afin de répondre au mieux aux enjeux auxquels font face les associations aujourd'hui. De janvier à décembre 2022, ces rencontres ont exploré un certain nombre de thématiques concrètes en croisant les points de vue d'acteurs de terrain, de praticiens, de chercheurs et notamment de jeunes chercheurs, et d'acteurs institutionnels. Les PROJEP ont été pensés en deux temps : **une première phase**, de janvier à juin, consistait en une compilation de regards d'experts sur des thématiques et expérimentations inspirantes.

20

membres de la commission prospective

37

intervenants associatifs

13 246

visionnages en différé

18

sessions de préparation

15

intervenants chercheurs

10

rencontres PROJEP

Ces six rencontres, d'une durée de deux heures chacune, ont abordé les thématiques suivantes :

• **Vision de l'éducation populaire d'aujourd'hui et demain.**

• **Professionnalisation et formation dans l'éducation populaire.**

• **Volontariats nationaux et internationaux.**

• **Temps libéré, temps de vie, temps contraint.**

• **L'éducation populaire, au service de quels engagements ?**

10

actes des rencontres

La seconde phase, constituée de quatre rencontres entre septembre et décembre, a été consacrée au temps de la prospective : des propositions ont été formulées autour des « recompositions territoriales et de la cogestion », ainsi que des « grandes transitions numériques, environnementales et démocratiques. »

Ces rendez-vous PROJEP ont été rendus possibles grâce à la mobilisation de 37 acteurs associatifs et institutionnels et 15 chercheurs qui se sont rendus disponibles et qui ont su, avec rigueur et humilité, éclairer les défis qui se posent à nos associations de jeunesse et d'éducation populaire.

1

Un livret de douze pages a été réalisé, reprenant l'essentiel des contributions de ces dix rencontres et vise à poser pour chacun des grands enjeux qui ont été explorés, quelques bases de questionnement qui peuvent être interrogées dans chacune des organisations associatives ou publiques afin de poursuivre le travail entamé et de l'ancrer dans la réalité des pratiques et des territoires.

Il en va de la nécessité de chaque organisation, de (se) protéger, d'anticiper les changements, et de réfléchir collectivement à l'éducation populaire de demain pour être au rendez-vous des enjeux actuels et à venir. Elles se poursuivront en 2023 afin que le plus grand nombre puisse interagir et peser sur les choix de demain.

Les membres de la commission prospective

BOITIEUX MAXIME*	PEUPLE ET CULTURE
BRUNI LAURENT	UFCV
CHENU PATRICK*	CMJCF
COVELLI FLORIAN	IFMA
DELAUNAY YANN	FRANCE VOLONTAIRES
DIDANE SALIM	MRJC
DUVAL MICHAËL*	MJC DE FRANCE
GARET DOMINIQUE*	FCSF
GASSMANN CLAUDE	CNAJEP
GUÉNÉE JACQUES	VILLES ET CINÉMAS

LEBLANC CATHERINE	FNEPE
MORILLON LUCIE*	FRANCE VOLONTAIRES
PORTE EMMANUEL	INJEP
RAT PATRON AGNÈS	ELISFA
RENAULT TINACCI MATHILDE	INJEP
RICHEZ JEAN CLAUDE*	CONSULTANT
RODELET GUILLAUME*	FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES
SÉGUÉLA VINCENT*	LEO LAGRANGE
TRÉDEZ ANTOINE	HEXOPÉE

* ils ont animé les rencontres Projep.



Le Fonjep a eu le plaisir de mettre à disposition et partager avec ses partenaires la première édition du baromètre des postes Fonjep, parue en décembre 2022. Ce nouvel outil dont se dote le Fonjep, éclaire sur ce qu'est un poste Fonjep, les associations qui en bénéficient et leurs ressources humaines.

Ainsi avec ce panorama qui vise à mieux caractériser les postes Fonjep poursuit trois objectifs principaux :

- Collecter des éléments de mise en œuvre du dispositif FONJEP à l'échelle de la France entière
- Améliorer la lisibilité, le suivi et la mesure de l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre
- Contribuer à la réflexion sur les orientations à poursuivre.

Les données présentées dans ce baromètre sont établies à partir des données transmises par les ministères, les services déconcentrés, les collectivités et les associations bénéficiaires dans l'extranet du Fonjep. Elles fournissent aux partenaires associatifs et aux pouvoirs publics des données quantitatives, fiables, pour mieux comprendre le secteur associatif de jeunesse et d'éducation populaire, et améliorer sa visibilité.

La première partie porte sur les associations bénéficiaires, en donnant à voir leur profil, leurs échelles et champs d'intervention, la structure des subventions et leur budget ainsi que des informations concernant leur implantation dans les quartiers prioritaires de la ville et dans les zones de revitalisation rurale.

La deuxième partie de ce baromètre, permet un focus sur les salariés en poste Fonjep : leur sexe, leur statut, cadre ou non cadre, leur temps de travail, l'ancienneté, le niveau de qualification, la nature des diplômes et les missions assurées. Pour cette partie, le Fonjep présente dans le baromètre les données globales, suivies d'une déclinaison par financeur.

Dans la troisième partie du baromètre qui s'intitule « Cour des Comptes et Fonjep », le Fonjep a souhaité montrer l'évolution du nombre et du montant des subvention Fonjep afin de mesurer l'effet levier d'un poste Fonjep sur le coût moyen d'un salaire chargé. Selon les préconisations de la Cour des Comptes, le coût du poste Fonjep devrait représenter au moins 30% du coût du salaire chargé afin d'avoir un réel effet levier et d'éviter un saupoudrage inefficace et coûteux pour les finances publiques.

Le baromètre se clôture par « un zoom territoire », avec une déclinaison des chiffres clés partout où les postes Fonjep sont présents dans l'hexagone et en outre-mer et vous propose une enquête réalisée dans le cadre du comité régional Île-de-France qui montre qu'au-delà de la dimension financière qu'apportent ces dispositifs, les postes Fonjep sont considérés par les acteurs qui en bénéficient comme une valorisation et une reconnaissance par l'État de leur compétence et de la pertinence du projet.



Découvrez le premier baromètre des postes Fonjep, édition 2022.

LE FONJEP EN ADHÉSION

Adhésion : 32

→ ADHÉSION

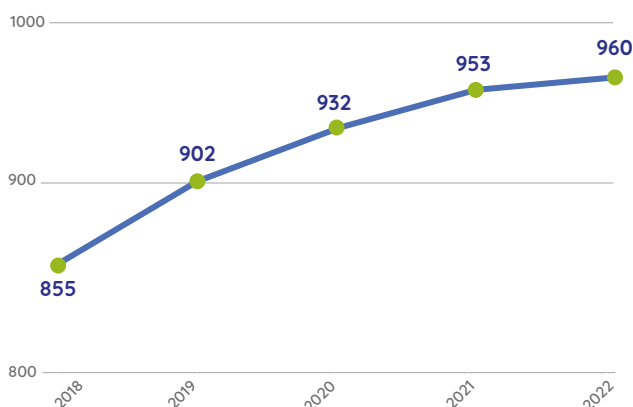
Au sein du Fonjep, il y a deux statuts possibles pour les associations : adhérent et affilié. En 2022 le Fonjep comptabilise 960 adhérents et 2 129 affiliés.

Être adhérent signifie que l'association est directement membre du Fonjep et qu'elle peut participer aux assemblées générales et voter les délibérations. Elle peut également candidater au tiers sortant du Conseil d'administration du Fonjep, participer aux travaux et soutenir le projet associatif qui permet aujourd'hui de financer les expérimentations sur les modèles socio-économiques des associations, l'organisation des rencontres Projep, la communication (ouvrages, articles, etc.), la modernisation des outils informatiques du fonjep (base de données) et l'animation des délégations régionales.

Être affilié au Fonjep signifie que l'association est membre d'une fédération ou d'un réseau adhérent au Fonjep, et qu'elle bénéficie ainsi des avantages du fonds. Toutefois, les associations affiliées peuvent participer aux Assemblées générales sans voter les délibérations. La représentation des affiliés se fait alors par le biais de leur fédération ou réseau qui est membre adhérent du Fonjep.

En somme, la différence entre adhérent et affilié au Fonjep réside dans le fait que l'adhérent est directement membre du Fonjep et peut participer aux prises de décisions, tandis que l'affilié est membre d'une fédération ou d'un réseau qui est lui-même adhérent.

Évolution du nombre d'adhérents sur les dernières années.



Regard sur deux nouveaux adhérents en 2022 :

“Notre association a connu le Fonjep lors de notre recherche de sources de financement pour nos projets. Nous avons été informés de son existence par la CAF et le Conseil départemental. Nous avons décidé d'adhérer pour pouvoir bénéficier de l'effet label du Fonjep et pour pouvoir prendre part aux décisions régionales. Notre salariée en poste Fonjep a également rejoint le comité régional du Fonjep. Nous qualifions le Fonjep comme une aide importante pour notre association communale qui ne dispose pas de beaucoup de subventions. Grâce à cette aide nous avons pu financer une partie de l'emploi de notre salariée, mais nous devons continuer à chercher des compléments de financement.”

FABRICE SIPIÉ, TRÉSORIER DE JEUN'S ATTITUDE.

“J'ai connu le Fonjep suite à mon mandat d'administrateur du centre social rural de Songeons. Le Fonjep, que je qualifierais d'aide précieuse, est d'une utilité incontestable pour des associations comme la nôtre. L'animateur jeunesse porteur du poste Fonjep vous remercie.”

ROSELINE PINELÉ, VICE-PRÉSIDENTE DU CENTRE SOCIAL RURAL DE SONGEONS, ADHÉRENT AU FONJEP EN 2022.

Ils nous ont rejoint en 2022 :

ASSOCIATION	VILLE
SECTION RÉGIONALE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES OCCITANES AUVERGNE	CLERMONT-FERRAND
RADIO COLLÈGE PERGAUD	PIERREFONTAINE-LES-VARANS
PROFESSION SPORT & LOISIRS BRETAGNE	CESSON-SEVIGNÉ
RADIO FRENQUENZA NOSTRA	AJACCIO
CHOISIS TA PLANÈTE	ROUBAIX
ASSOCIATION TOUS AZIMUTS	MORTAGNE-DU-NORD
ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON	SONGEONS
YVELINES INFORMATION JEUNESSE	VERSAILLES
MAISON POUR TOUS CARREFOUR TIVOLI	FORT-DE-FRANCE
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SAUVETAGE ET DU SECOURISME	BANDRELE
LE 24 BIS	GRENOBLE
CHABATZ D'ENTRER - RUE DU CIRQUE	SAINT-JUNIEN
JEUN & ATTITUDE	SAINT-QUENTIN-DE-BARON
ACTIONS JEUNES EN MILIEU RURAL	LALINDE
TOUR DE JEU	MAS-GRENIER
SENTIERS VAGABONDS	ANDUZE
ASSOCIATION RECUP ATOUT PRIX	PONT-SAINT-ESPRIT
SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LA HAUTE LOIRE	POLIGNAC
RUGBY CLUB AUXERROIS	AUXERRE
L'EFFORT DE NOUZONVILLE	NOUZONVILLE
L'ÉCHAPPÉE, COLLECTIF DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	LILLE
ATOUT LIRE	AIRAINES
EXPLI-CITE	CERGY
PRINTEMPS Ô PROCHE-ORIENT	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE
A.P.A.A.V CENTRE D'ART LA FENÊTRE	MONTPELLIER
SOCIÉTÉ DES AMIS DE MADAME CAMPAN	CAMPAN

EN ADMINISTRATION

Conseil
d'administration 34

Équipe 35
Délégation
régionale

Membres associatifs

NADIR ALLOUACHE	COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)
MARIANNE AUFFRET	UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
BÉATRICE BAYO	FÉDÉRATION NATIONALE ÉCOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (FNEPE)
MAXIME BOITIEUX	PEUPLE ET CULTURE (PEC)
ALEXANDRA BOX	ALLIANCE NATIONALE YMCA
LAURENT BRUNI TRÉSORIER	UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES (UFCV)
AGNÈS CERBELAUD	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE
PATRICK CHENU PRÉSIDENT	CONFÉDÉRATION DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE (CMJCF)
PATRICIA COLER	UNION FÉDÉRALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES (UFISC)
JEAN-LOUIS DAVICINO	LES CENTRES MUSICAUX RURAUX (CMR)
MARIE-LAURE DAVY	DÉLÉGATION RÉGIONALE BRETAGNE DU FONJEP
JEAN AMAND DÉCLERCK	ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES DE FRANCE (EEDF)
SALIM DIDANE	MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE (MRJC)
AGNÈS FASAN	DÉLÉGATION RÉGIONALE OCCITANIE DU FONJEP
DOMINIQUE GARET VICE-PRÉSIDENT	FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE (FCSF)
MICKAËL HUET	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DANA KHOURI	ASS. DU LIEN INTERCULTUREL FAMILIAL ET SOCIAL - ALIFS
DAVID LE CARRÉ	FÉDÉRATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE (FUAJ)
VÉRONIQUE MARCHAND	CONFÉDÉRATION NATIONALE FOYERS RURAUX (CNFR)
JULIEN MARY	FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE (FSCF)
CÉLINE RECCHIA	COORDINATION DES ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS DE CULTURE ET DE COMMUNICATION (COFAC)
YANN RENAULT	LES FRANCAS
GUILLAUME RODELET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE
VINCENT SÉGUÉLA TRÉSORIER ADJOINT	FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE
RÉMI SOULES	AVENIR ET JOIE (JOC)
LAURENT VERDIÈRE	CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVES (CEMEA)

Membres institutionnels

CHARLES-AYMERIC CAFFIN MYRIAM GARGASSON GILLES NÉDÉLEC VICE-PRÉSIDENT MÉLANIE ROZES	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET JEUNESSE - (DJPVA)
ANNE-CHARLOTTE DOMMARTIN LUCAS PEDROL MARGALEY	MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (MEAE)
PAUL GERNIGON NICOLAS MERLE	MINISTÈRE DE LA CULTURE
GABRIELLE DE NADAILLAC	AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)
CORINNE EHRHART	MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ (DGCS)
ROMAIN SIAUD	DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES (DGCL)
HÉLÈNE SIGOT LEMOINE JÉRÔME STEIN	ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE (ADF)
ARNAUD JEAN	RÉGIONS DE FRANCE
MARC DAVY EMMANUEL JENNEPIN	CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIEL (CBCM)

Membres invités

ERIK BOULOIS	KPMG
YANN DELAUNAY	FRANCE VOLONTAIRES
CLAUDE GASSMANN	CNAJEP
JACQUES GUENÉE	PRÉSIDENT D'HONNEUR
CLAIRE THOURY	LE MOUVEMENT ASSOCIATIF
DIDIER JACQUEMAIN	HEXOPÉE
MANUELLA PINTO	ELISFA

→ ÉQUIPE

NOURIA DUTHOIT MESSAOUDI
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

FRÉDÉRIC HARSTRICH
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ADJOINT

PATRICIA LECARDEZ
ASSISTANTE DE GESTION

MOUNIRA KONGBO
ASSISTANTE DE GESTION

CHRISTELLE JOUBARD
ASSISTANTE DE GESTION EN ALTERNANCE

JULIE REVOL
RESPONSABLE DU PÔLE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

CLAIRE BEAUQUIER
CHARGÉE DE MISSION SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

MARWA FRAWES
CHARGÉE DE MISSION SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

LAURE KIMBIMBI
CHARGÉE DE MISSION SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

JONATHAN LANDAU
ARCHIVISTE RESPONSABLE DE LA MISSION PAJEP

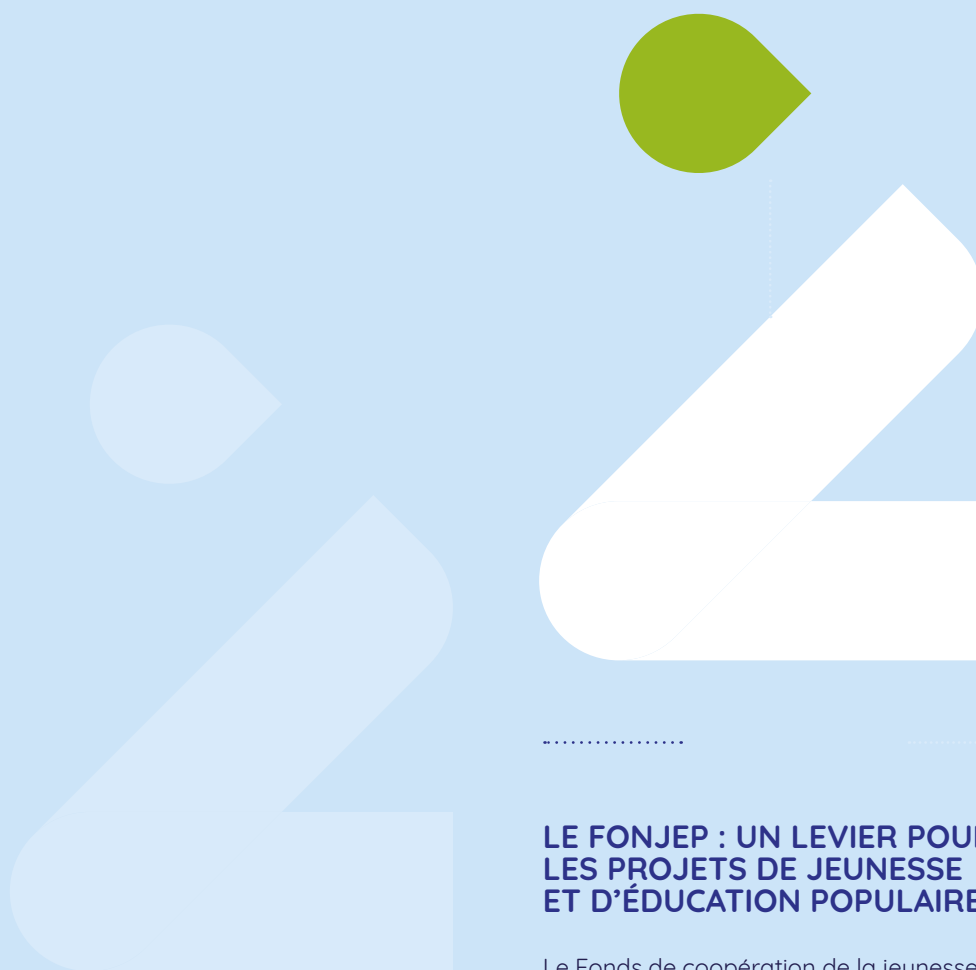
DOUNIA AMRANI
CHARGÉE DE RÉDACTION ET DE COMMUNICATION

KARINE REGNIER
CHEFFE COMPTABLE

35

→ DÉLÉGATION RÉGIONALE

RÉGION	DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	SUPPLÉANTS DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	NADIA BENICHO RÉSEAU RHÔNE AIN SAÔNE - UNION TERRITORIALE DES MJC	MÉLANIE ROUSSET AUVERGNE-RHÔNE-ALPES CENTRES SOCIAUX
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉE	CORINNE MOLINA FÉDÉRATION REMPART BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	VIRGINIE GRILLOT UR FRANCAS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
BRETAGNE	MARIE LAURE DAVY LÉO LAGRANGE OUEST	PATRICK BELLOEIL FRMJC BRETAGNE
CENTRE-VAL DE LOIRE	STÉPHANE BAUCHE URHAJ CENTRE-VAL DE LOIRE	FRANÇOIS MILLIEN LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE
CORSE	DOMINIQUE ROSSI LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CORSE FALEP	JEAN LECCIA EMAHO
GRAND EST	GAÉTAN VECCHIO ASSOCIATION AUDACE'S	ROBERT RICCIUTI MJC CENTRE SOCIAL DE BOLLWILLER
GUADELOUPE	DEVRIK FAHRASMANE COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP	RODRIGUE VIRASSAMY CENTRE SOCIAL LA SOURCE
HAUTS-DE-FRANCE	BENJAMIN LEMOINE ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE LA RÉGION DE VALENCIENNES	MENOUAR MALKI URHAJ HAUTS-DE-FRANCE
ÎLE-DE-FRANCE	MATHIEU ALLOIN SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	FLORENCE DURIEUX L'UNION FRANCILIENNE DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX
LA RÉUNION	MAX BELVISEE CEMEA LA RÉUNION	ALINE DUCHATEAU LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT LA RÉUNION
MARTINIQUE	FRÉDÉRIC CONTAULT CEMEA MARTINIQUE	FRÉDÉRIC BANGUIAU SCOUTS ET GUIDES DE MARTINIQUE
NORMANDIE	ALBERT LE MONNIER LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NORMANDIE	PASCAL KAREB LEZARTS ET LES MOTS
NOUVELLE-AQUITAINE	MARTIAL CHATEIGNER URHAJ NOUVELLE-AQUITAINE	DOMINIQUE NIORTHE CEMEA NOUVELLE-AQUITAINE
OCCITANIE	AGNÈS FASAN LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD	DANIEL JEAN-PIERRE FRMJC OCCITANIE
PAYS DE LA LOIRE	YOANN PUECH FRMJC BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE	FERNANDO RIESENBERGER ASSOCIATION RENCONTRES
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	AMANDINE AUBRY ASSOCIATION BILBOK	MARLÈNE PERRAUD FÉDÉRATION RÉGIONALE MJC MÉDITERRANÉE



LE FONJEP : UN LEVIER POUR LES PROJETS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier du développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment plus de 8 721 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents formés au sein d'associations.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.